

Compte rendu de réunion du groupe « action » Restaurant « Terracota » à Grimaud le 31 janvier 2020

<u>Etaient présents</u>: Jean Michel COUVE, Jean-Jacques AYOT, Carole BLION, Guy CAPPE, Claude CAVALIE, Yvette ESTABLET, Roger LAURENT, Bernard MIGNUCCI, Chantal PASSERON, Annick PELLERIN, Jackie PIERSANTI, Georges TAILLADE.

JMC ouvre la séance, en faisant un point sur les rencontres et activités de l'association depuis la dernière réunion du groupe « action » du 16 novembre 2019 :

- o Reçu l'accord du Conseil régional / subvention de 20.000€.
- o Prendre les contacts prévus mais retardés avec les Centres « Leclerc », entreprises et domaines viticoles (réactualiser les plaquettes)
- Nouvelle cartographie à éditer car extension du périmètre ciblé au massif de l'Estérel (sur avis des scientifiques du COSC)
- o Le COSC a été élargi (+ 3) et féminisé (+ 2 femmes).
- O Quelle structure porteuse (collectivité territoriale) pour notre dossier ?
- Notre candidature au Contrat de Transition écologique (CTE)
- o Rencontre avec F. MASQUELIER, Maire de Saint-Raphaël le 05/12/2019
- o Préparation de l'A.G. du 14/12/19
- o Edition et diffusion de notre carte de vœux 2020.
- o Site « internet » toujours en cours d'actualisation.
- O Préparer un avenant à la Convention « CNRS »
- o Recrutement en cours d'un(e) stagiaire
- o Rencontre avec Roland BERTORA, président de la CAVEM.

Subvention de 20.000€

Après plusieurs contacts avec les services du Conseil régional (Mme Bayonette) et reprise des documents envoyés à la Région, la notification de l'arrêté d'attribution a été reçue en janvier 2020.

Celle-ci précise :

- ✓ les modalités et versement de la subvention :
 - O Avance de 50% dès notification de l'acte (sous 2 mois)
 - O Solde dès réception d'un compte rendu financier avec état récapitulant les dépenses et recettes, les factures acquittées

- Montant définitif de la subvention / au prorata des dépenses justifiées (depuis la date de dépôt de la demande : 10/2018) rapportées au montant subventionnable (70.00€).
- ✓ Présentation des pièces justificatives
 - Tableau des dépenses et recettes faisant apparaître les écarts entre réalisées et prévisionnelles
 - Commentaires sur les écarts
 - o Information sur la nature des actions et les résultats obtenus
- ✓ Délai de validité
 - O Deux ans à compter du 16/10/2019 pour réalisation de l'action subventionnée
 - o Possibilité de prorogation
- ✓ Diffusion des documents
 - o Logo de la Région
- ✓ Informations diverses
 - o Informer la région de toutes modifications (intitulé, statuts, finances,....)
- ✓ Modalités de contrôle
 - o Conservation de tous les documents pendant 10 ans.
 - Obligation de fournir tous budgets et comptes des exercices écoulés.

Ces modalités et contraintes d'attribution exigent d'établir et de respecter un plan de charge, que JM Couve se propose de réaliser avec Bernard et Carole.

JM COUVE propose de rédiger un courrier de remerciements à Renaud MUSELIER pour l'attribution de cette subvention.

Renégociation de la Convention MDD/CNRS :

✓ Accord, à priori, du CNRS et du Labo GéoAzur pour un allongement de la durée de la convention (jusqu'au 30/11/2020) et réduction du montant du 2^{ème} volet à 4800€ TTC (au lieu de 7200€)

Site « Internet »

- ✓ Consensus des membres du groupe « Action » pour mettre en ligne le site rapidement.
- ✓ Bernard Mignucci fera parvenir à tous le lien afin que chacun puisse apporter d'éventuelles modifications. Il contactera dès lundi Edouard Thommeret. Des modifications pourront toujours être prises en compte après la mise en ligne du site.
- ✓ Proposition de Bernard pour retirer le cadre « commentaires » dans le module « infoactualités »

Contrat de transition écologique

- ✓ Présentation par JM COUVE de ce nouveau dispositif Etat/collectivités : programme d'actions sur 4 années avec des lignes de crédit attribuées.
- ✓ Courrier envoyé à Christine AMRANE (17.12.2019) après la rencontre (JMC et BM) avec le Sous-Préfet de l'arrondissement de Draguignan, pour l'intégration de notre projet au programme du CTE.
- ✓ Réponse tardive et négative (16.01.2020) de Christine AMRANE
- Rencontre avec Roland BERTORA (16.01.2020): ancien DGS de Cogolin, Roquebrune/Argens et adjoint au Maire de StRaphaël. Actuellement, Président de la Communauté d'Agglomération Var-Est-Méditerranée (CAVEM)

- ✓ A exprimé son intérêt pour notre projet. Il envisage la possibilité de rester proche de certains dossiers après les prochaines élections auxquelles il ne se représentera pas Suggestion de sa part : utiliser le texte de loi du 13 août 2004 (CGCT/L5221-1 en annexe) pour créer la structure porteuse du dossier Géoparc auprès de l'UNESCO.
- ✓ Une telle piste, qui correspond bien à l'objet et la nature de notre projet ainsi qu'à la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être projet ainsi qu'à la configuration politico-administrative de notre territoire devra être projet ainsi qu'à la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire devra être prosper de la configuration politico-administrative de notre territoire de la configuration politico-administrative de notre de la configuration politico-administrative de la configuration politico-administrative de la configuration de l

> Recrutement d'une stagiaire

- ✓ Océane Tharel, étudiante à l'Université d'Economie et de Gestion Pôle de Gap, préparant son master en gestion durable des territoires, avait souhaité faire son stage au sein de notre association. Plusieurs questions restaient en suspens : les missions précises que l'on pourrait lui confier ? et quel serait le lieu de son stage ? Suite aux réponses qui lui ont été apportées et après avis de ses professeurs, Océane Tharel s'est désistée.
- ✓ Bernard Mignucci prendra contact avec l'étudiante qui a représenté son groupe lors de l'AG du 14.12.2019 pour un éventuel stage au sein de « MDD ».
- ✓ <u>Réunion du COSC</u>: prévue le 07 février prochain au Collège P.de Coubertin au Luc. Bernard Mignucci et Yvette Establet accompagneront JM Couve.
 - ✓ <u>Précision apportée par le COSC</u>: ne seront intégrées dans le nouveau périmètre « Maures-Estérel » que les communes dont les territoires sont, en partie aumoins, d'origine triasique et permienne
 - ✓ Pierre LAVILLE a fait plusieurs propositions de cartographies (elles seront envoyées par Carole Blion par mail)
 - ✓ S GINER propose que les scientifiques réalisent différentes planches informatives susceptibles d'être exposées par MDD. A soumettre au COSC.
 - ✓ Selon JM. Lardeaux, plusieurs inventaires scientifiques vont devoir être réalisés dans le courant de cette année avec les cartographies correspondantes (cartes géographique, topographiques, des sites miniers....)

Prochaines rencontres à prévoir :

✓ Avec les responsables des centres « LECLERC »

Claude CAVALIE propose d'organiser une rencontre avec les différents responsables des centres LECLERC de la région, dès que le site sera mis en ligne, afin de pouvoir obtenir des participations au projet.

JM COUVE rappelle qu'il nous faut revoir nos plaquettes en fonction de la nouvelle cartographie.

- ✓ <u>« Week-end du chêne liège »</u>: En accord avec N.Plazanet: organiser une Conférence/Table ronde sur notre candidature au label « UG/ Maures-Estérel »: Préciser le ou les thèmes à aborder, les orateurs (experts scientifiques +++), les documents à présenter....etc.
- ✓ Avec le Conservatoire du littoral.
- ✓ Avec le Parc national de Port-Cros

La séance est close à 12h45.